

L'enceinte était percée, soit du côté du Rhône, soit du côté de la plaine, de plusieurs portes, protégées par des ouvrages avancés considérables. La description que nous allons donner de la porte Saint-Lazare, l'une des mieux conservées, servira à faire comprendre le système de défense dont ces fortifications étaient munies.

Cette porte, détruite ou du moins fort endommagée par l'inondation dont nous avons parlé, fut, en 1364, reconstruite avec toute la partie des remparts qui s'étend de cette porte au rocher des Doms, par l'un des architectes du palais des Papes, Pierre Obreri, si l'on en croit la tradition. Elle était couverte par un châtelet, dont il ne reste plus aujourd'hui qu'une partie des soubassements, mais que des dessins très-complets, qui en ont été conservés, nous permettent d'étudier dans ses dispositions principales.

Les arrivants se présentaient par une voie ouverte sur le flanc du châtelet; ils devaient franchir un premier pont-levis, traverser l'esplanade du châtelet diagonalement, se faire ouvrir une barrière, passer sur un second pont-levis, entrer dans un ouvrage avancé fermé par ce pont-levis et défendu par deux échauguettes avec mâchicoulis, se présenter devant la porte, protégée par une ligne de mâchicoulis supérieurs, par une herse et par un second mâchicoulis percé devant les vantaux. Le châtelet était, comme tout le mur d'enceinte, complètement entouré par un fossé de 20 mètres de largeur environ sur une profondeur moyenne de 4 mètres au-dessous de la crête de la contrescarpe. Ces fossés, dallés en larges pierres de taille¹, étaient alimentés par les cours d'eau naturels qui cernent la ville sur toute l'étendue des remparts ne faisant pas face au Rhône.

Trois tours peu élevées flanquaient le châtelet. On montait à l'étage supérieur de ces tours et aux crénelages des courtines par des escaliers qui prenaient naissance à l'entrée du second pont-levis. Les trois tours étaient voûtées et couvertes par des plates-formes dallées à la hauteur du crénelage.

Il est à remarquer que le châtelet était ouvert à la gorge et commandé par l'avant-porte, de même que cette avant-porte était commandée par la tour carrée couronnant la dernière entrée. Cet ouvrage était donc déjà construit suivant cette règle de fortification, que ce qui défend doit être défendu.

Le passage d'entrée qui perçait la tour carrée était couvert par un plancher. En avant de ce passage, un degré, pris dans l'épaisseur de la muraille, conduisait au crénelage de l'avant-porte. Du côté de la ville, un

¹ Le dallage se trouve à 3 mètres au-dessous du sol, lorsque les propriétaires actuels

des terrains pris sur les fossés y font creuser des puits.